



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 61919

Texte de la question

M. Christian Estrosi souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation professionnelle des participants à l'émission Loft Story sur M 6. En effet, les contrats signés entre la société ASP Productions, qui a vendu le feuilleton à M 6, et les participants stipulent qu'il s'agit d'un jeu télévisé. Or il ne fait aucun doute que cette émission emploie bien des « acteurs » et que par conséquent leur contrat devrait relever du droit du travail propre aux intermittents du spectacle. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer ce que cette situation lui inspire et les dispositions envisagées par son ministère.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61919

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 4 juin 2001, page 3195